

Information

Mise en service des structures enterrées place du 14 juillet

Le SICTOM Pézenas-Agde informe les usagers des nouvelles modalités de collecte des déchets ménagers à compter du lundi 13 mai 2019.

À cet effet, tous les bacs collectifs ordures ménagères ainsi que les colonnes d'apport volontaire pour le verre et les emballages ménagers recyclables, situés sur le parking du 14 juillet seront retirés, et les structures enterrées seront mises en service.

Consignes des colonnes destinées aux ordures ménagères :

Les ordures ménagères doivent être déposées en **sac d'un volume maximum de 80 litres**.
Ordures ménagères : les déchets organiques et les emballages souillés.
Aucun autre déchet n'est accepté dans la colonne au risque de l'obstruer.

Consignes des colonnes destinées au tri :

Les emballages ménagers recyclables doivent être déposés exclusivement en vrac.

Les consignes de tri sont les suivantes :

- les emballages en plastique (uniquement bouteilles et flacons),
- les emballages en carton (briques alimentaires, cartonnettes et suremballages en carton),
- les emballages en métal (boîtes de conserve, aérosols, bouteilles de sirop, canettes),
- les papiers, journaux, magazines, revues.

Consignes de la colonne destinée au verre :

Le verre doit être déposé en vrac. Sont acceptés dans cette colonne : bouteilles, bocaux, flacons et pots en verre. Tous les bouchons et couvercles sont acceptés.



Attention! Les structures sont exclusivement destinées à recevoir vos ordures ménagères en sac, vos emballages ménagers recyclables et verre, en vrac. Aucun autre déchet ne doit être déposé à côté de ces colonnes. Elles sont situées sur un lieu de passage, il est donc important que ce lieu reste propre.

Pour vous accompagner dans votre geste de tri, le SICTOM sur simple appel téléphonique, met à votre disposition des sacs de pré-collecte (et de la documentation) pour trier les emballages ménagers recyclables et le verre.

L'emplacement des colonnes ainsi que le secteur concerné se trouve au verso de ce document

Information

Mise en service des structures enterrées place du 14 juillet

Le SICTOM Pézenas-Agde informe les usagers des nouvelles modalités de collecte des déchets ménagers à compter du lundi 13 mai 2019.

À cet effet, tous les bacs collectifs ordures ménagères ainsi que les colonnes d'apport volontaire pour le verre et les emballages ménagers recyclables, situés sur le parking du 14 juillet seront retirés, et les structures enterrées seront mises en service.

Consignes des colonnes destinées aux ordures ménagères :

Les ordures ménagères doivent être déposées en **sac d'un volume maximum de 80 litres**.
Ordures ménagères : les déchets organiques et les emballages souillés.
Aucun autre déchet n'est accepté dans la colonne au risque de l'obstruer.

Consignes des colonnes destinées au tri :

Les emballages ménagers recyclables doivent être déposés exclusivement en vrac.

Les consignes de tri sont les suivantes :

- les emballages en plastique (uniquement bouteilles et flacons),
- les emballages en carton (briques alimentaires, cartonnettes et suremballages en carton),
- les emballages en métal (boîtes de conserve, aérosols, bouteilles de sirop, canettes),
- les papiers, journaux, magazines, revues.

Consignes de la colonne destinée au verre :

Le verre doit être déposé en vrac. Sont acceptés dans cette colonne : bouteilles, bocaux, flacons et pots en verre. Tous les bouchons et couvercles sont acceptés.



Attention! Les structures sont exclusivement destinées à recevoir vos ordures ménagères en sac, vos emballages ménagers recyclables et verre, en vrac. Aucun autre déchet ne doit être déposé à côté de ces colonnes. Elles sont situées sur un lieu de passage, il est donc important que ce lieu reste propre.

Pour vous accompagner dans votre geste de tri, le SICTOM sur simple appel téléphonique, met à votre disposition des sacs de pré-collecte (et de la documentation) pour trier les emballages ménagers recyclables et le verre.

L'emplacement des colonnes ainsi que le secteur concerné se trouve au verso de ce document

Plan du secteur place du 14 juillet



- Emballages ménagers recyclables
(en vrac)
- Ordures ménagères
(en sac de 80 litres maximum)
- Verre

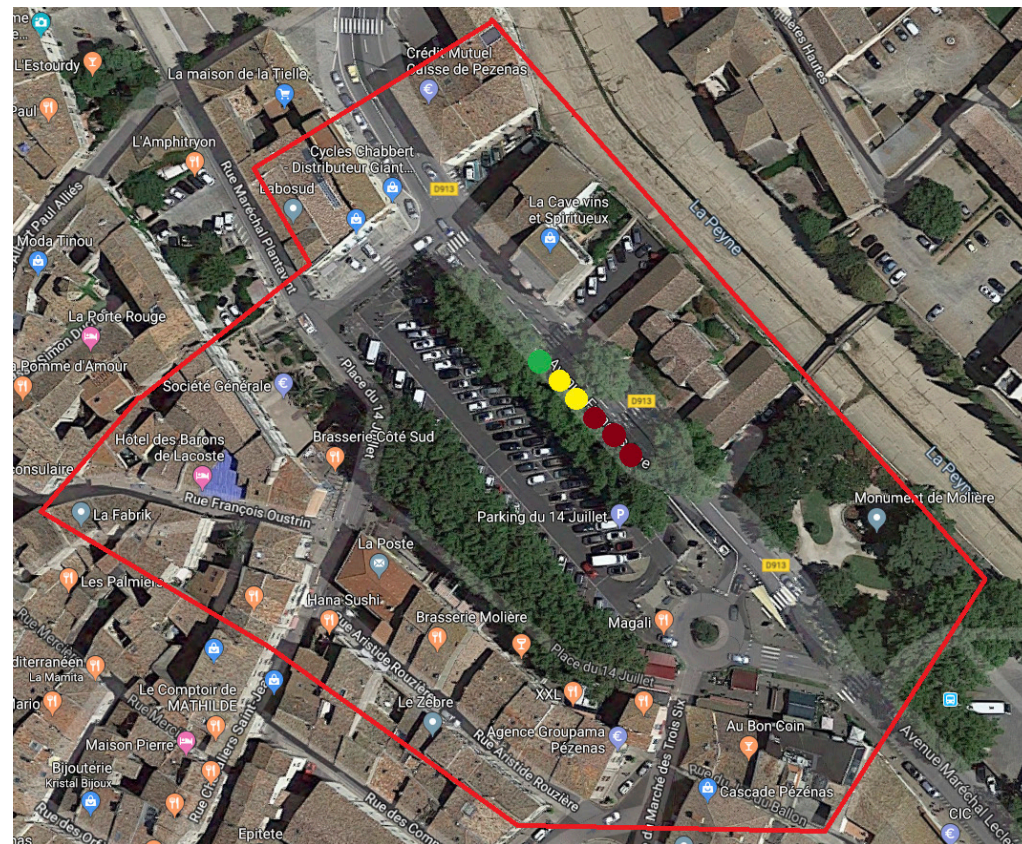
Nous vous remercions de votre adhésion et de votre compréhension.

Plus de renseignements?
www.sictom-pezenas-agde.fr



SICTOM Pézenas-Agde
Adresse postale: BP 112 – 34120 Pézenas
Siège administratif: 27, avenue de Pézenas
34120 Nézignan-l'Évêque
Tél.: 04 67 98 45 83 – Fax: 04 67 90 05 98
Courriel: contact@sictom-pezenas-agde.fr

Plan du secteur place du 14 juillet



- Emballages ménagers recyclables
(en vrac)
- Ordures ménagères
(en sac de 80 litres maximum)
- Verre

Nous vous remercions de votre adhésion et de votre compréhension.

Plus de renseignements?
www.sictom-pezenas-agde.fr



SICTOM Pézenas-Agde
Adresse postale: BP 112 – 34120 Pézenas
Siège administratif: 27, avenue de Pézenas
34120 Nézignan-l'Évêque
Tél.: 04 67 98 45 83 – Fax: 04 67 90 05 98
Courriel: contact@sictom-pezenas-agde.fr